



QUEL AVENIR POUR LE FONDS DE MUTUALISATION ?

On le sait depuis le 2 février, l'Autorité de la concurrence a donné un avis négatif à la création du fonds de mutualisation proposé par le CNC. Après quelques hésitations, le CNC a annoncé le 17 février dernier par communiqué de presse (voir page 3) des propositions qu'il nous semble important de détailler. Les salles indépendantes comme les collectivités territoriales sont dans l'expectative. Quel modèle financier peut-on envisager pour l'équipement numérique de l'ensemble du parc de salles? Que faire? Doit-on s'équiper tout seul ou peut-on trouver une solution alternative?

Avant d'avancer les solutions à envisager (voir page 5), revenons sur l'avis de l'Autorité de la concurrence et proposons une première analyse critique de cette décision.

Le communiqué de presse de l'Autorité de la concurrence du 2 février 2010 affirme que « *la numérisation des salles de cinéma est un objectif d'intérêt général qui justifie sans doute une intervention publique. Cependant, l'Autorité de la concurrence est d'avis qu'il faut rechercher les voies les moins restrictives de concurrence et fait des propositions dans ce sens.* » Nous notons que l'Autorité de la concurrence reconnaît l'objectif d'intérêt général du fonds de mutualisation, mais y renonce car il nuit à la concurrence!

SOMMAIRE

1 / EDITO

2 / ACTUALITES

Quel avenir pour le fonds de mutualisation?

6 / Les Cinéastes pour les sans-papiers

7 / Journée de sensibilisation "la Salle de cinéma au sein de la collectivité"

8 / Appel : la culture en danger

9 / L'accompagnement des films en salles par les cinéastes

10 / VIE DES SALLES

Les Week-ends cinéma à La Coursive

11 / SOUTIENS

Le Temps des grâces de Dominique Marchais

C'est ici que je vis de Marc Recha

La Pivellina de Tizza Covi et Rainer Frimmel

Tatarak de Andrzej Wajda

Le Plein pays d'A. Boutet et Rome de T. Salvador

13 / RECOMMANDATIONS

La Nouvelle ère glaciaire de Darielle Tillon

Achille et la tortue de Takeshi Kitano

Eastern plays de Kamen Kalev

Les Murmures du vent de Shahram Alidi

15 / TEMPS FORTS

On reconnaît là un paradoxe évident : l'intérêt général nuit aux intérêts particuliers, c'est-à-dire aux intérêts des tiers investisseurs ! Donc en s'opposant au fonds, l'Autorité donne la primeur au marché face à l'intérêt général, persuadée que c'est par le marché que tout se règlera : on gagnerait une multiplicité d'opérateurs garantissant ainsi une offre diversifiée amenant une régulation des prix. Bref, la belle logique de l'économie escomptée par l'Autorité !

Or, c'est tout le contraire qui est à prévoir ! Même l'Autorité de la concurrence admet que le passage au numérique ne peut être laissé aux seuls tiers investisseurs : « *Le projet du CNC correspond à un objectif d'intérêt général, auquel le marché du financement du cinéma numérique par les tiers investisseurs ne semble pas pouvoir répondre de façon satisfaisante.* » Le marché montre ses carences et ses limites. D'une part, les tiers investisseurs n'équiperont pas tout le monde et gagneront de l'argent sans le réinvestir dans la filière, alors que le secteur cinématographique avait toujours trouvé auparavant, grâce à un système de taxes (la TSA), des équilibres financiers favorisant sa création et son indépendance ! D'autre part, l'Autorité entérine ainsi un système venant des Etats-Unis, le système des VPF et des tiers investisseurs, comme seul moyen de financer les salles en numérique.

En donnant un avis défavorable au projet de fonds de mutualisation, l'Autorité de la concurrence place le marché du passage au numérique, estimé à 500 millions d'euros, entre les mains de quelques tiers investisseurs. Nous pouvons craindre facilement de voir une concentration du marché se réaliser sur peu de sociétés. Cette concentration amènera un nouvel opérateur très puissant dans les rapports entre exploitants et distributeurs. Celui-ci pèsera de tout son poids dans les rapports interprofessionnels à venir et peut porter atteinte à la liberté de programmation des exploitants comme à la maîtrise des plans de sorties des distributeurs.



Le temps des grâces de D. Marchais



C'est ici que je vis de Marc Recha



La Pivellina de T. Covi et R. Frimmel



Tatarak de Andrzej Wajda

Actualités Quel avenir pour le fonds de mutualisation?

L'autre argument que l'Autorité avance contre la création du fonds est que le CNC ne peut être à la fois un organe régulateur du secteur et l'opérateur du fonds de mutualisation ! « *Cependant, l'intervention directe du régulateur sectoriel est de nature à créer d'importantes distorsions de concurrence sur le marché du financement du numérique* ». On revient au même paradoxe où le CNC, donc l'Etat, garant de l'intérêt général, ne peut s'occuper d'intérêt général !

En outre, en empêchant la création du fonds, l'Autorité de la concurrence conteste l'idée même de mutualisation ! Elle conteste l'idée simple du regroupement d'intérêt commun, l'idée même généreuse que certains puissent apporter à la collectivité plus que d'autres ! L'Autorité souhaite que les plus riches aillent au marché et que les plus pauvres soient aidés directement par l'Etat : « *L'Autorité estime dans cette perspective qu'une solution consistant en des aides directes, partiellement attribuées via un mécanisme d'appel d'offres, financées par une taxe sur les copies numériques, pourrait constituer une alternative méritant d'être évaluée* ».

Faut-il rappeler que l'idée d'une organisation de la filière autour de la mutualisation des fonds est née d'un consensus entre les différentes branches de la profession cinématographique, reprise par les pouvoirs publics ? Nous tenons également à mentionner que le fonds de mutualisation a déjà suscité l'intérêt de plus de 1 200 exploitants, représentant près de 2 800 écrans (plus de 51% des écrans en France), en moins de 2 mois par la campagne de pré-adhésion. Ce plébiscite de la profession est donc remis en cause par l'Autorité de la concurrence.

Que peut-on faire et comment envisager un système qui permettrait de financer l'ensemble des salles en numérique ?

Revenons sur le dernier communiqué de presse du CNC (retranscrit ci-contre) qui nous annonce qu'il n'y aura pas de fonds de mutualisation. Ce communiqué expose des pistes afin de contourner l'avis négatif de l'Autorité de la concurrence. En voici quelques commentaires dans le dessein de mieux comprendre les projets du CNC :

- Premièrement, le CNC affirme que le fonds ne se créera pas « *Face aux risques juridiques de contentieux au niveau national et européen et à la longueur des procédures qui seraient nécessaires, il ne serait pas raisonnable, et préjudiciable pour le secteur, de mettre en œuvre le fonds de mutualisation tel que le CNC l'a conçu* ». Cette décision engendre de nombreux aspects négatifs évoqués précédemment : le marché est laissé aux mains de tiers investisseurs, l'idée de la mutualisation comme alternative au marché est déniée... mais peut-être plus grave, on abdique !

- Deuxièmement, le CNC apportera un soutien financier aux salles de cinéma. Il reconnaît deux catégories, les salles de la grande exploitation (plus de 50 écrans) qui s'équipent par leurs propres moyens et qui ne bénéficieront pas d'aides, et les autres salles. Ces autres salles pourront obtenir une aide du CNC qui viendrait de l'aide sélective, du grand emprunt national ou d'une taxe. On constate ainsi que l'Etat entérine officiellement l'idée qu'il existe deux catégories de salles : celles qui sont dans le marché, et les autres !

- Troisièmement, le CNC veut légiférer et encadrer particulièrement les accords et les contrats qui lient les distributeurs avec les tiers investisseurs et ceux qui lient les exploitants avec les tiers investisseurs. Cet encadrement par la loi permettrait d'éviter tout abus dans les contrats et de garantir, autant que faire se peut, une « liberté » de programmation des exploitants et une « maîtrise » du plan de sortie des distributeurs.

- Quatrièmement, le CNC veut imposer les VPF pour obtenir des copies de films numériques. Il s'agit d'exiger par loi ou décret, la nécessité pour l'exploitant comme pour le distributeur de négocier ensemble la question du financement de la numérisation des salles. Le CNC fait aussi savoir dans ce communiqué qu'il verrait d'un bon œil l'initiative de certaines salles de se constituer en fonds de mutualisation ! Puisque l'Etat ne peut pas le faire, ce serait donc à l'initiative privée de s'en charger !

A l'heure actuelle, nous réfléchissons activement aux alternatives possibles (voir "les solutions à envisager" en page 5) comme la création d'une taxe sur le bordereau de recettes, et nous restons en alerte sur cette question cruciale. Nous vous tiendrons bien évidemment informés dans ce bulletin des suites à donner à ce dossier.

Jérôme BRODIER, Délégué général du GNCR

Films Soutenus

LA TEMPS DES GRÂCES → p. 11
Dominique MARCHAIS 
> 10/02/10 - CAPRICCI FILMS

C'EST ICI QUE JE VIS → p. 11
Marc RECHA
> 10/02/10 - AD VITAM

LA PIVELLINA → p. 12
T. COVI et R. FRIMMEL 
> 17/02/10 - ZOOTOPE FILMS

TATARAK → p. 12
Andrzej WAJDA
> 17/02/10 - LES FILMS DU LOSANGE

ROME
Thomas SALVADOR
LE PLEIN PAYS → p. 13
Antoine BOUTET
> 25/02/10 - SORTIE SANS DISTRIBUTEUR - PROGRAMME GNCR

Rappels des soutiens

CANINE [→ r n°139]
Yorgos LANTHIMOS
> 02/12/09 - MK2 DIFFUSION

LA TERRE DE LA FOLIE [→ r n°140]
Luc MOULLET
> 13/01/10 - LES FILMS DU PARADOXE

SHIRIN [→ r n°140]
Abbas KIAROSTAMI
> 20/01/10 - MK2 DIFFUSION

NE CHANGE RIEN [→ r n°140]
Pedro COSTA
> 27/01/10 - SHELLAC

Films Recommandés

UNE NOUVELLE ÈRE GLACIAIRE
Darielle TILLON → p. 13
> 24/02/10 - BLUE MONDAY

ACHILLE ET LA TORTUE → p. 14
Takeshi KITANO
> 10/03/10 - OCEAN FILMS

EASTERN PLAYS → p. 14
Kamen KALEV
> 10/03/10 - EPICENTRE FILMS

LES MURMURES DU VENT → p. 15
Shahram ALIDI 
> 31/03/10 - LES ACACIAS

Rappels des recommandations

LE TSAR [→ r n°140]
Pavel LOUNGUINE
> 13/01/10 - REZO FILMS

Communiqué de presse du CNC

Le CNC annonce un dispositif garantissant la numérisation rapide de toutes les salles et le respect de la diversité. Le CNC, dans ses interventions sur la numérisation des salles de cinéma, a deux objectifs prioritaires :

- la numérisation de toutes les salles dans leur diversité
- la liberté de programmation des salles et la maîtrise des plans de sortie des distributeurs grâce à la déconnection de la programmation des salles du modèle de financement de leur numérisation.

Le fonds de mutualisation proposé par le CNC permettait de les atteindre tous deux grâce à la contribution systématique des distributeurs et aux principes d'égalité et de solidarité inhérents au projet.

L'Autorité de la concurrence n'a pas validé ce dispositif, ne retenant que le premier objectif (numérisation de toutes les salles) et propose la mise en place d'une nouvelle taxe pour y répondre. Face aux risques juridiques de contentieux au niveau national et européen et à la longueur des procédures qui seraient nécessaires, il ne serait pas raisonnable, et préjudiciable pour le secteur, de mettre en œuvre le fonds de mutualisation tel que le CNC l'a conçu.

Par ailleurs, le CNC ne peut imaginer de numériser les salles sans en même temps protéger la liberté de programmation et la diversité culturelle qui en dépend.

Pour pouvoir atteindre ces deux objectifs, le CNC est dès lors obligé de recourir à des moyens distincts.

1^{er} objectif : Pour la numérisation de toutes les salles, il convient de distinguer plusieurs catégories de salles

1) Pour les circuits et groupements de plus de 50 salles, le financement par les distributeurs (en direct ou par les tiers investisseurs) est en cours et les solutions existantes semblent répondre aux attentes des acteurs concernés.

2) Pour les autres salles : en complément de leurs apports propres et du financement des distributeurs, un financement public mixte (Etat/collectivités territoriales) sera nécessaire pour une part d'entre elles. Certaines salles, de leur propre initiative, pourraient constituer, sans le CNC, un fonds obéissant aux mêmes principes de solidarité et de mutualisation, pour contracter avec les distributeurs ou les tiers investisseurs.

En ce qui concerne le financement des aides de l'Etat, celui-ci pourra provenir :

a) d'un dispositif spécifique d'aides directes aux exploitants à partir du fonds de soutien, proche de l'aide actuelle à la modernisation des salles, doté des moyens nécessaires. Cette aide devra prendre en compte la possibilité pour un exploitant de recourir à des contributions des distributeurs pour une part de son financement (via une relation directe avec les distributeurs / via les tiers investisseurs ou via un

regroupement d'exploitants). Elle a vocation, comme prévu à son origine, à être coordonnée avec les interventions des collectivités territoriales.

b) Du grand emprunt national : à la demande du Ministre de la culture et de la communication, le Président de la République a ouvert cette possibilité pour les salles rurales, lors de son discours sur le monde rural du 9 février dernier.

c) D'une éventuelle taxe telle que préconisée par l'Autorité de la concurrence, si les analyses relatives à sa mise en œuvre s'avéraient positives.

Les premières estimations financières démontrent la faisabilité du dispositif qui bien entendu intégrera, comme convenu, l'intervention en garantie bancaire de l'IFCIC.

2^e objectif : La liberté de programmation des exploitants et des distributeurs

Il s'agit d'assurer que les conditions de diffusion des films en salles ne soient pas altérées par les modèles et conditions de financement proposés aux exploitants et distributeurs, ou mis en œuvre par eux-mêmes. A cette fin :

- la contribution des distributeurs doit résolument rester le socle du financement de la transition numérique.
- La liberté de programmation des exploitants, dans leur accès à la diversité de l'offre et dans les conditions de programmation, doit être garantie.
- La liberté des distributeurs, dans les conditions d'accès aux salles et de circulation de leurs films, doit être aussi préservée.

Pour garantir ces objectifs d'intérêt général, un volet législatif est nécessaire. Un projet de texte sera prochainement soumis à concertation. Il pose le principe d'une contribution des distributeurs comme source première du financement de la transition numérique et assure d'une part, la transparence des relations distributeurs/exploitants (directes ou via un tiers) et, d'autre part, la neutralité et l'équité des conditions de financement du numérique pour l'accès des films aux salles et des salles aux films.

Enfin, un nouvel impératif s'impose : celui d'un calendrier rapide. Hormis la nouvelle taxe préconisée par l'Autorité de la Concurrence, l'ensemble des autres dispositions ici décrites permettent d'enclencher la mise en œuvre du dispositif au deuxième trimestre.

Ainsi les deux objectifs essentiels à une numérisation des salles respectueuse de la diversité, qui font l'objet d'un consensus général de toute la profession, seront préservés grâce à une intervention plus forte de l'Etat et grâce à un encadrement législatif spécifique. Cette solution, si elle reste moins solidaire dans son principe, et plus coûteuse pour les finances publiques que celle du fonds de mutualisation, sera sans doute plus rapide à mettre en œuvre, et gagnera de ce fait en efficacité.

Lettre ouverte à Monsieur François Fillon, Premier ministre, et à Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la Culture,

L'avis rendu par l'Autorité de la concurrence sur le projet de création par le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) d'un fonds de mutualisation pour le financement du passage des salles de cinéma à la diffusion numérique, vient profondément perturber un secteur cinématographique déjà inquiet des bouleversements que cette mutation technologique ne manquera pas de provoquer.

En effet, tout en reconnaissant que le marché du financement des équipements de projection numérique dans les salles de cinéma ne répond pas à l'objectif d'intérêt général de préserver la diversité d'exposition des œuvres et la diversité des salles, l'Autorité de la concurrence a estimé qu'il convenait de procéder à l'expertise de solutions alternatives au fonds de mutualisation.

De nombreux professionnels, qui soutenaient un dispositif permettant à toutes les salles d'accéder rapidement à la technologie numérique tout en respectant l'objectif de maintien de la diversité culturelle, dont la légitimité est pleinement admise par l'Autorité de la concurrence, se trouvent désormais sans solution. Cette situation nous fait craindre le pire pour l'avenir du cinéma français.

Tous les signataires de cette lettre souhaitent donc attirer votre attention sur les graves conséquences qu'aurait une soumission de l'évolution numérique aux seules lois du marché tant pour l'accès des films aux salles, l'accès des salles aux films ainsi que pour la circulation des films en profondeur. La mise en place d'une régulation du marché et des relations entre les différents acteurs s'impose aujourd'hui.

Les principes sur lesquels a été bâti le fonds de mutualisation proposé par le CNC nous ont montré qu'il était possible d'accompagner cette mutation en respectant l'objectif d'intérêt général qui a été clairement identifié.

Devant les incertitudes qui pèsent désormais sur les capacités d'une majorité de salles à s'équiper dans des conditions économiques viables et respectueuses du modèle de développement de la création cinématographique française, comment les professionnels que nous représentons pourraient-ils accepter cette mutation s'ils sont convaincus qu'elle va conduire à la disparition de tout un pan de ceux qui contribuent aujourd'hui à la diversité culturelle dans notre pays ?

Nous en appelons donc aux pouvoirs publics afin qu'ils organisent sans tarder la mise en place de solutions pérennes permettant d'atteindre l'objectif d'intérêt général admis par tous. Des solutions doivent être proposées en urgence et les professionnels sont prêts à contribuer à leur élaboration.

Liste des signataires

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES :

ACID - Association pour le Cinéma Indépendant et sa Diffusion
ACRIRA - Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine
AFCAE - Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai
APC - Association des Producteurs de Cinéma
ARP - Société Civile des Auteurs, Réalisateur, Producteurs
CCI - Collectif des Cinémas Itinérants
CIN - Collectif des Indépendants pour le Numérique
CIP - Cinémas Indépendants Parisien
DIRE - Distributeurs Indépendants Réunis européens
Les Ecrans - Association régionale de cinémas en Rhône-Alpes
Europa Cinemas
GNCR - Groupement National des Cinémas de Recherche
GRAC - Groupement Régional d'Actions Cinématographiques
SCARE - Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai
SDI - Syndicat des distributeurs Indépendants
SECCS - Syndicat de l'Exploitation Cinématographique du Centre-Sud
SFTC - Syndicat français des théâtres cinématographiques
SLEC - Syndicat Lyonnais des exploitants de cinéma
SPI - Syndicat des Producteurs Indépendants
SRF - Société des Réalisateur de Films

AUTEURS-REALISATEURS :

Michel ANDRIEU, Stéphane ARNOUX, Abdelkrim BAHLOUL, Patricia BARDON, Lucas BELVAUX, Luc BERAUD, Olivier BERGER, Patrick BRAOUDE, Laurent CANTET, Christian CARION, Elie CHOURAQUI, Jérôme CORNUAU, Dante DESARTHE, Jérôme DIAMANT-BERGER, Evelyne DRESS, Bertrand VAN EFFENTERRE, Jacques FANSTEN, Michel FERRY, Denis GHEERBANT, Khaled GHORBAL, Christian GION, François GROULT, Eric GUIRADO, Chantal RICHARD, Mahamat SALEH HAROUN, Michel HAZANAVICIUS, Pierre JOLIVET, Jan KOUNEN, Liliane DE KERMADEC, Gérard KRAWCZYK, Jeanne LABRUNE, Marceline LORIDAN-IVENS, Olivier LORELLE, Alain MALINE, François MARGOLIN, Didier MARTINY, Radu MILHAILEANU, Olivier NOLIN, Monique PEREZ, Olivier POUSET, Serge RIVRON, Brigitte ROUAN, Manu REWAL, Jean-Paul SALOME, Marc SANDBERG, Joël SERIA, Charlotte SILVERA, Guy SELIGMANN, Abderrahmane SISSAKO, Bertrand TAVERNIER, Cécile TELERMAN, Luc WOUTERS

Quelles solutions sont à envisager?

Après cette analyse de l'avis de la concurrence et du communiqué de presse du CNC, nous devons réfléchir aux possibilités permettant de financer l'équipement numérique de l'ensemble du parc de salles. Actuellement, nous développons quatre pistes de réflexion :

1 - Interpeller les politiques

Doit-on abdiquer ? Ne peut-on pas interpeller le monde politique sur les conséquences de la décision de l'Autorité de la concurrence ? Un premier acte politique s'est concrétisé à travers la lettre ouverte au premier ministre et au ministre de la culture (document ci-contre). Mais nous ne pouvons en rester là !

Il faut interpeller les politiques et prendre rendez-vous rapidement avec les parlementaires, le Ministre de la Culture, voire les conseillers de la Présidence de la République. Ne peut-on pas poursuivre cette action et lui donner de l'ampleur au moyen d'une pétition ? Cela permettrait d'alerter tous les élus et les citoyens, de les mobiliser, et de faire pression sur nos représentants nationaux.

2 - Proposer une alternative au marché

Peut-on proposer une alternative au marché ? Est-ce que nous pouvons envisager la création d'une coopérative,

basée sur les valeurs et les principes du fonds de mutualisation pensé par le CNC ? La proposition est à l'étude mais on constate de grandes difficultés dans sa mise en place : la première étant de se substituer à l'Etat ! La deuxième est de convaincre l'ensemble des salles à se réunir dans une même structure. La troisième est la pertinence d'une telle initiative privée alors que certaines propositions du CNC ne les favorisent pas !

3 - Réfléchir à la création d'une taxe

Peut-on réfléchir à la création d'une taxe ? De quelle type ? Doit-on taxer les VPF comme le suggère l'Autorité de la concurrence ? Ou peut-on proposer une taxe sur le bordereau de recettes, au même titre que la TSA, c'est-à-dire sur la base film, ou seulement sur la part distributeur ? Que faire alors pour les salles qui se sont déjà équipées par des tiers investisseurs ?

4 - Etudier les propositions du CNC

Peut-on se satisfaire de la dernière proposition du CNC qui est d'aider les salles de la petite et moyenne exploitation ? Est-ce que ces aides seront suffisantes pour le financement de l'équipement ? Comment trouver ces fonds ?

On peut aussi se poser la question des responsabilités, surtout si aucune solution n'est apportée au remplacement du fonds de mutualisation. Mais ceci est une autre histoire... Nous poursuivons notre réflexion et vous avertirons dans ce bulletin des possibilités à étudier et des actions à mener.

Nous disposons de plusieurs solutions pour financer l'équipement numérique, comme la proposition d'une taxe sur le bordereau de recettes.

Accord Canal+ suite...

Suite à la signature par le BLOC (dont fait partie le GNCR) de l'accord avec Canal+, largement évoqué dans le bulletin de janvier, Jean Labé, Président de la FNCF, nous a fait parvenir un courrier regrettant la signature de cet accord : « Vous avez notamment pris la responsabilité de valider une baisse de la contribution de Canal+ à l'exploitation cinématographique de près de 80% » .

Faut-il rappeler que ce n'est pas le GNCR qui a décidé de réduire l'aide de Canal+ ! Les négociations menées par le BLOC avec Canal+ ont, bien au contraire, permis de sauver une aide vouée à disparaître si les négociations en étaient restées là !

La lettre de Jean Labé nous reproche de ne pas avoir négocié un accord pour l'ensemble de la profession : « La FNCF regroupe l'ensemble des salles de cinémas, publiques comme privées, petites comme grandes. Notre fédération a toujours veillé à n'exclure aucun de ses adhérents des accords qu'elle signait, ni dans les négociations qu'elle menait ».

Il va de soi que nous ne voulons nous substituer à la FNCF. Nous avons négocié pour les salles que nous représentons et même au-delà ! Nous sommes d'ailleurs heureux d'apprendre que la FNCF est actuellement en négociation avec Canal+ afin de trouver un accord principalement pour la petite et moyenne exploitation non art et essai !

Ensuite, Jean Labé conteste notre estimation de la répartition actuelle de la contribution Canal+ : « les montants retenus dans cet accord sont largement inférieurs à ce que touchaient les seules salles classées Art et Essai précédemment ».

Bien évidemment, nous avons fait cette estimation d'après les chiffres du CNC et les informations en notre possession sur le mode de calcul utilisé par la FNCF pour répartir la contribution de la chaîne cryptée. Dans un courrier que nous avons adressé en retour à la FNCF, nous leur demandons s'ils veulent bien nous fournir des informations plus précises sur la répartition de l'enveloppe durant ces dernières années (entre la grande, la moyenne et la petite exploitation et entre les salles classées ou non). Nous vous tiendrons informés dans ce bulletin dès que la FNCF nous aura communiqué ces chiffres !

Actualités

Le court-métrage *On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici!* réalisé par le collectif des cinéastes pour les « sans papiers » et distribué par Haut et court, sort en salles le 10 mars.

Collectif des cinéastes pour les « sans-papiers »

Le collectif des cinéastes pour les « sans papiers » a réalisé le film *On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici!* reprenant le slogan des travailleurs sans papiers en grève.

Comme il y a trois ans avec *Laissez-les grandir ici !* ce film sera accompagné d'une campagne médiatique très importante, afin de lancer un appel à signatures au niveau national exigeant la régularisation de tous les travailleurs sans papiers. Ce film, et le manifeste qui l'accompagne appelant à la régularisation de tous les travailleurs sans papiers, ont déjà été signés par plus de 350 cinéastes.

Déroulement de l'opération :

- dépôt le lundi 22 février sur toutes les plates-formes de partage en ligne du film et de la pétition exigeant la régularisation de tous les travailleurs sans papiers ;
- relais du film et de la pétition par toutes les associations, organisations professionnelles, syndicales et partis politiques ayant signé l'appel ;
- et bouquet final : sortie en salles du film sur plusieurs centaines de copies le mercredi 10 mars, soit quatre jours avant le premier tour des élections régionales.

Le film, d'une durée d'environ 3 minutes comme *Laissez-les grandir ici !* sera également accompagné d'un « 4 pages »



avec l'affiche du film, l'appel à pétition et la liste des cinéastes, acteurs et producteurs signataires.

Les copies seront à demander à Martin Bidou, programmeur Haut et court qui assurera la distribution du film.

Les Premiers signataires de la pétition du Collectif des cinéastes pour les « sans-papiers » sont :

Chantal Akerman, Mathieu Amalric, Yvan Attal, Jacques Audiard, Lucas Belvaux, Costa Gavras, Claire Denis, Arnaud Desplechin, Pascale Ferran, Denis Gheerbrant, Abdellatif Kechiche, Nicolas Klotz, Serge Le Péron, Noémie Lvovsky, Claude Miller, Dominik Moll, Nicolas Philibert, Claire Simon, Bertrand Tavernier, Pascal Thomas, Eric Zonca...

Renseignements : <http://www.collectifdescineastespourlessanspapiers.com/>

Séminaire de réflexion : le visible et l'invisible

Le Vendredi 5 février à 14 h 30, dans le cadre du festival « est-ce ainsi... » à l'Écran à Saint-Denis, consacré cette année au thème « Voir l'invisible », le GNCR et l'ACRIF ont proposé une rencontre avec Vincent Dieutre autour de son film *Leçons de ténèbres*.

Guy-Claude Marie, administrateur du GNCR et directeur du Cinéma Le Cratère à Toulouse, a fait une introduction sous le titre « Visible/invisible dans l'espace-temps cinématographique : pour un nécessaire blasphème ». A la suite de cette introduction fort remarquée, un petit dialogue avec Vincent Dieutre a précédé la projection du film.



Rappelons que le film, à sa sortie en salles, fut soutenu par le Groupement National des Cinémas de recherche. Premier

voyage en Europe qui amène le narrateur, à la recherche de Caravage, de sa maîtrise de la lumière et de l'ombre, de ces parts de désirs et de fantasmes, de ses rêves et de ses vies... et pour paraphraser Guy-Claude Marie, de cet incessant aller-retour entre création/destruction, entre dit et non-dit, entre visible et invisible qui se trouve déjà là dans la scène primitive : envie de voir (de savoir) et dans le même temps impossibilité de la chose. « *La scène qui a existé et qui ne sera jamais visible fait le secret* » Pascal Quignard dans *La Nuit sexuelle*.

Evidemment, à l'issue de la projection, Vincent Dieutre a répondu aux questions et réactions des spectateurs. Cet échange fut l'occasion d'apprendre, entre autres, que Vincent Dieutre prépare le troisième volet de ces voyages en Europe, périple au cœur des traces de nos racines culturelles. Après l'Italie et Caravage dans *Leçons de Ténèbres*, et après Berlin, le mur et ses

illusions dans *Mon voyage d'hiver*, un troisième voyage en Angleterre est en cours de préparation. Merci à tous les participants !

L'ACRIF a organisé, vendredi 19 février 2010, une demi-journée de sensibilisation à destination des élu(e)s et des équipes professionnelles en charge de la culture à propos de « la Salle de cinéma au sein de la collectivité », abordant ainsi le financement des salles municipales et associatives, à l'ère numérique : des perspectives pour la création et les publics, exposées et analysées par des sociologues, des cinéastes, et responsables de salles.

Du collectif, bordel !

- Quand la presse annonce une fréquentation annuelle record, que dire à un élu à la culture qui s'inquiète, lui, de voir les entrées de la salle associative ou municipale que sa collectivité soutient se maintenir difficilement ?
- En quoi cette salle représente-t-elle un enjeu pour les réalisateurs et les distributeurs qui portent leurs films à bout de bras ?
- Quelle idée du cinéma les élus, les responsables de services culturels, les équipes des salles de cinéma partagent-ils ?
- Et d'abord, le cinéma est-il un art populaire ?

Voilà quelques-unes des questions que l'ACRIF a souhaité poser et se poser, en organisant un échange, vendredi matin 19 février 2010 au ciné 104 de Pantin (93), entre élus à la culture des collectivités territoriales d'Île-de-France, des responsables des affaires culturelles et des directrices et directeurs de salles associatives ou municipales. Aux longs exposés que l'ampleur des questions appelait de prime abord, il a été préféré de courtes interventions destinées à débouter quelques idées reçues.

Exemple : une analyse des entrées sur la dernière décennie a permis à Jérôme Brodier, délégué général du GNCR, d'affirmer que bien au-delà des effets d'aubaine de quelques titres fortement médiatisés, les salles d'Art et essai et les salles recherche ont à leur actif des résultats réguliers, constants, qui permettent à un nombre important de films de rencontrer leur public. Si elles sont minoritaires dans la part des recettes perçues au niveau national, ce sont essentiellement ces salles qui portent la diversité culturelle.

Pour Olivier Alexandre, sociologue, il convient de mettre à distance l'image du cinéma comme art populaire. Il y a longtemps qu'une majorité de cinéastes a en effet cessé de s'adresser au public comme s'il était constitué d'un bloc unique et soudé : la géographie, les générations, nos goûts, nos origines ou les classes sociales auxquelles nous continuons bon an, mal an, de nous référer sont autant de lignes de partage qui contribuent à mettre à mal l'indivisibilité de cette foule fantasmée qui se rendrait comme un seul homme dans les salles. Il y a plus, l'émergence, de par le monde, à partir des années soixante, de générations de réalisateurs revendiquant haut et fort un statut d'auteur a durablement inscrit une part importante de la production cinématographique dans une démarche artistique ouverte et revendiquée, sollicitant différemment le public. Une diversité de contenus se décline aujourd'hui pour des publics irrémédiablement

divers. Et c'est heureux. Mathieu Amalric est ainsi venu témoigner à l'occasion de la sortie prochaine de *Tournée*, son dernier film, de l'importance première, d'un point de vue artistique et économique, des salles maîtrisant leur programmation, accompagnant les films, réinventant leurs pratiques. Sinon, quelles salles seraient à même d'assurer une continuité de la diffusion, tant dans le temps que sur l'ensemble du territoire ? Quelles salles pourraient proposer au public et aux réalisateurs, techniciens ou comédiens de véritables rencontres avec le public, allant bien au-delà de la simple présence symbolique dénuée de tout contenu ?

Un rôle et des enjeux que Catherine Haller (L'écran à St-Denis, 93) et Dominique Toulat (cinéma La ferme du buisson à Noisiel, scène nationale de Marne-La-Vallée, 77) ont pu présenter dans le détail et motiver quant au fond. Et de rappeler qu'une politique culturelle ne peut reposer sur une logique de pari commercial mais sur un maillage et un accompagnement des publics et des films, sur un travail précis et patient de programmation dans une relation suivie avec les distributeurs.

Actualité oblige, Martin Bidou (président du CIN, distributeur et exploitant) a fait état des derniers développements de la question de l'équipement numérique des salles indépendantes des grands groupes. D'où il ressort que le retrait du fonds de mutualisation porté par la puissance publique appelle la création d'un fonds qui échappe aux tiers payeurs et reprenne à son compte le nécessaire mécanisme de solidarité entre les salles d'exclusivité et les plus petits postes pour que la perception des droits payés par les distributeurs bénéficient à l'ensemble des opérateurs de la diffusion plutôt qu'aux banques et à quelques investisseurs.

Prendre acte de ces évolutions, les comprendre et les traduire en projets et en actes, entreprendre une démarche de compréhension des logiques à l'œuvre dans les conseils municipaux : ce nécessaire rapprochement entre élus, services culturels et équipes des salles est salutaire.

Parmi la centaine de participants à cette matinée une part significative a justement souhaité rejoindre un groupe de travail ad hoc. Une démarche passionnante qui pourrait également s'élargir, à l'initiative du GNCR et avec l'appui d'autres associations régionales, vers d'autres horizons. À suivre !

Pour l'ACRIF,
Didier Kiner, Directeur de l'ACRIF

Actualités

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis lance un appel afin de défendre la culture, mise à mal par les réformes en cours. Cet appel, retranscrit ci-dessous, a été signé par plus de 23 000 personnes ou structures (le BLAC, le SYNDEAC, Lucas Belvaux...).

La Culture en danger

« Le 19 décembre 2009, à l'initiative de Claude Bartolone, Président du Conseil général et Député de la Seine-Saint-Denis, en présence de Jack Ralite, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, plus de 200 acteurs culturels du département se sont réunis pour lancer un appel national de mobilisation.

L'art et la culture sont au cœur de la vie sociale de notre pays, de son équilibre démocratique, de son identité et de son rayonnement. Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis comme partout ailleurs, la culture est menacée par la remise en cause des principes et des moyens de l'intervention publique en faveur de la création artistique et de l'action culturelle.

Ces renoncements sont ceux du gouvernement, ce ne sont pas les nôtres. Le poids insurmontable des transferts de charges non compensés, la réforme fiscale puis la réforme des collectivités territoriales, organisent le calendrier de l'étranglement et de l'incapacité des collectivités à intervenir dans ce domaine essentiel à l'émancipation et au bien vivre ensemble. Si des choix cruels et difficiles s'annoncent, nous refusons pour autant d'abdiquer, tant sur le terrain des principes que sur celui de l'engagement politique.

La compétence culturelle n'est certes ni automatique ni strictement obligatoire au plan du droit. Mais, au plan de l'intérêt public de la Seine-Saint-Denis, de ses villes tout comme de l'ensemble du territoire national, il en est tout autrement ! Les économies de ces secteurs sont fragiles et reposent sur de multiples financements croisés.

La menace qui pèse sur les collectivités est aussi une atteinte profonde au tissu local, à la dynamique d'innovation et d'émancipation citoyenne.

À très court terme, ce sont des pans entiers d'activités qui sont menacés à l'échelon des départements pour des projets culturels qui se structurent à tous les niveaux de collectivités territoriales. A moyen terme, de nombreuses communes ne pourront échapper au même schéma qui s'annonce destruc-

teur socialement et économiquement, à l'heure où l'on nous vante par ailleurs la nécessité d'un plan de relance massif.

- Parce que nous pensons que les politiques publiques de la culture sont le fruit d'une concertation et d'un échange permanents entre les artistes et les pouvoirs publics ;
- Parce que nous refusons le démantèlement en cours, la disparition d'aventures artistiques et culturelles et la suppression des très nombreux emplois associés à cette casse organisée ;
- Parce que nous pensons que la chose publique de la culture doit être universellement partagée et reconnue ;
- Parce que nous pensons que l'avenir de l'action publique locale risque de se dissoudre dans cette remise en cause brutale, accentuant davantage les injustices territoriales et culturelles connues par notre pays.

Nous, citoyens, artistes, acteurs culturels, élus territoriaux, refusons la remise en cause profonde de la politique culturelle française

Les attaques engagées sont durables :

- Depuis plusieurs années, la refonte de l'intermittence précarise les artistes et l'érosion des financements publics d'État porte atteinte à l'action publique culturelle ;
- Aujourd'hui, la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques commence à produire ses effets, en particulier dans les musées et l'étranglement financier frappe au cœur de leurs politiques

les collectivités territoriales ;

- Demain, les mêmes collectivités risquent de ne plus avoir ni le droit ni les moyens de conduire des politiques culturelles en raison de la suppression de la clause générale des compétences.

Nous, citoyens, artistes, acteurs culturels, élus territoriaux, refusons la remise en cause profonde de la politique culturelle française aujourd'hui menacée par les réformes en cours.

Nous n'acceptons pas que la mise en faillite organisée d'un système public de référence ampute à court et à moyen terme l'ensemble des territoires de la qualité de leur maillage artistique et culturel. La crise de valeurs est profonde, elle est assumée par un gouvernement qui en multipliant les pseudo-réformes, détricote de manière minutieuse le maillage culturel français et remet en cause les fondements d'une politique de référence. »

Vous pouvez signer cet appel sur le site
<http://www.lacultureendanger.fr/>



L'Acid a édité un texte sur la rémunération des cinéastes qui accompagnent leur film en salles. Le GNCR, considérant également que les débats en salles sont des actions culturelles qui nécessitent rémunération, rejoint le point de vue de l'Acid développé dans ce texte, dont voici un extrait.

L'accompagnement des films en salles par les cinéastes

"Le terme d'« accompagnement » des films ne désigne pas pour nous la tournée qu'effectuent souvent les réalisateurs et acteurs d'un film dans les grandes salles de province, dans les deux premières semaines d'exclusivité dans les salles ; il s'agit dans ce cas de promouvoir les films les plus commerciaux, d'alimenter la machine à rêves et d'amorcer surtout la pompe à entrées. Et c'est très bien pour eux ! Nous parlons nous d'un tout autre genre d'action, d'un tout autre type de travail : un accompagnement des films, souvent sur plusieurs mois, dans des salles indépendantes réparties sur tout le territoire, dans des petites et moyennes villes et même aussi à présent dans des grandes villes où au regard des difficultés d'exposition du cinéma indépendant, cela devient aussi nécessaire. [...]

En participant à des débats après les films, nous cinéastes, avons le sentiment d'apporter notre contribution à l'éducation à l'image, qui manque encore cruellement à l'école en dépit de belles initiatives menées par des structures enthousiastes et compétentes que nous connaissons bien - au développement de la curiosité du public - souvent sacrifié sur l'autel de la rentabilité - et enfin à un débat sur le monde et ses représentations, qui dans nos démocraties actuelles, se fait hélas de plus en plus rare et s'avère donc de plus en plus précieux. [...]

Nous le savons tous, les œuvres, par leurs richesses et la multiplicité des points de vue qu'elles nous proposent, nous permettent d'interroger le monde, la société, l'art. La rencontre en salles lors de ce que l'on nomme « débat » (et peut-être faudrait-il plutôt employer le mot « rencontre »), permet de prolonger ces questionnements, et de le faire, cinéastes, exploitants de salles et spectateurs, tous ensemble au même endroit et au même moment.

Mais avouons le aussi ici très clairement : les cinéastes qui se déplacent ne le font pas seulement pour dire et montrer, mais aussi pour écouter, voir, recevoir et apprendre des autres, de ces spectateurs obstinément curieux, de ces exploitants inlassablement enthousiastes et clairvoyants. À travers l'organisation et la participation à ces rencontres s'affirme la volonté indéfectible de trouver et d'inventer un espace ainsi qu'une forme de lien et de dialogue, et de le pérenniser. C'est cela qui est précieux. Et c'est cela aussi qui est aujourd'hui en danger. Car cet accompagnement des films par leurs créateurs devient de plus en plus difficile puisqu'il signifie hélas, de plus en plus souvent, un processus de précarisation voire de paupérisation du réalisateur. En effet, le réalisateur lors de ces

rencontres n'est pas rémunéré : s'il est défrayé, il ne reçoit la plupart du temps aucun salaire à titre d'intervenant. [...] Partout ailleurs si l'exploitant, le distributeur et le producteur émarginent à la billetterie — plus conséquente quand le réalisateur se déplace et c'est tant mieux ! — le réalisateur, lui seul, ne perçoit aucune rémunération. [...]

Rappelons ici que dans la très grande majorité des cas, le réalisateur ne reçoit rien sur les entrées en salle. [...] Il est par ailleurs intéressant de constater que les « animations » et donc les débats avec des cinéastes en salles, entrent en ligne de compte pour l'attribution du label Art et Essai aux salles de cinéma, et de la subvention qui leur est allouée à ce titre, alors que les cinéastes ne perçoivent rien pour leur intervention... Soulignons aussi par parenthèse, l'étrange inégalité de traitement qui prévaut quand un critique de cinéma se déplaçant pour animer un débat est lui rémunéré par la salle, quand le cinéaste, dans les mêmes circonstances, ne le sera pas. [...]

Rappelons la réalité : le cinéaste qui accompagne un film pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, qui se déplace dans une centaine de salles, aux six coins de l'hexagone, ne reçoit aucun salaire. [...]

Il faut que ce travail de transmission des œuvres, d'action culturelle, d'éducation au cinéma, qui a par ailleurs été annoncé comme une priorité gouvernementale en 2008, soit rémunéré pour qu'il puisse continuer."

Les cinéastes de l'Acid

Le GNCR qui propose notamment la prise en charge du déplacement du cinéaste ou de critiques pour des débats en salles autour des films soutenus, estime, tout comme l'Acid, que les accompagnements des films par leur réalisateur, menés sur plusieurs mois, constituent de véritables actions culturelles car ces débats permettent aux spectateurs d'échanger et d'acquiescer une véritable culture de l'image.

Dans une réflexion commune avec le BLAC, le GNCR souhaite initier un fonds d'action culturelle pour financer des actions comme celles-ci. Les exploitants organisant des accompagnements de films par leur réalisateur pourraient ainsi faire appel à ce fonds afin de les rémunérer. Le point de vue du GNCR et celui de l'Acid se rejoignent donc sur ce fonds d'action culturelle, mais aussi sur la nécessité d'un travail en réseau. Ainsi, le GNCR travaille avec les associations régionales au développement des réseaux locaux permettant lors d'un même déplacement d'un réalisateur d'effectuer plusieurs interventions autour de son film : dans plusieurs salles, pour des séances scolaires, publiques, etc... En effet, cela permet d'amplifier la portée de l'action culturelle et de mutualiser les coûts.

Vie des salles

Nous avons rencontré Edith Périn, responsable cinéma de La Coursive, Scène Nationale de La Rochelle qui a évoqué les week-ends cinéma organisés régulièrement, permettant le croisement des publics et des œuvres.

Les week-ends cinéma à La Coursive

Comment les actions culturelles que vous organisez – comme les week-ends cinéma et les soirées-rencontres – sont-elles nées?

Depuis ma prise de fonction de responsable cinéma à la Maison de la culture en 1983, devenue La Coursive, scène nationale La Rochelle en 1990, j'ai toujours eu à cœur de proposer des week-ends cinéma, des soirées-rencontres avec des réalisateurs, des critiques de cinéma... Désir nourri par les stages d'histoire et d'esthétique du cinéma que j'ai suivis il y a bien longtemps à l'INEP de Marly Le-Roi... Comment évoquer en quelques mots l'enchantement de ces semaines de formation où j'ai pu découvrir sur grand écran des films de Renoir, Mizoguchi, Lang, Godard... aux côtés de « passeurs » comme Jacques Petat, Jean Douchet, Dominique Païni... devenus par la suite compagnons de route de la Salle bleue, tout comme Alain Philippon, Charles Tesson, Carole Desbarats, Alain Bergala... et quelques autres nobles « parleurs » du cinéma.

A titre d'exemple, le stage le plus récent « La Jeune Fille au cinéma » animé par Alain Bergala a eu lieu en janvier dernier. Pour approcher ce motif, ce sujet privilégié du cinéma, nous avons fait le choix de quatre films relativement récents : *La Comédie de Dieu* de Monteiro, *Badlands* de Malick, *Le Pouvoir de la province de Kangwon* de Hong Sang-so, *La Double Vie de Véronique* de Kieslowski. 68 participants de 17 à 75 ans sont venus autant sur le nom d'Alain Bergala que sur la thématique proposée ; des fidèles cinéphiles mais aussi des plus jeunes et des nouveaux, désireux d'expérimenter ce qu'est un stage, mais un peu anxieux à l'idée de voir quatre films souvent méconnus sur un temps ramassé et d'être confrontés à la présence d'un conférencier. L'exercice doit être profitable puisqu'on les retrouve quasiment assurément à l'un ou l'autre stage suivant.

Autre belle thématique l'an passé, toujours sous la houlette d'Alain Bergala « Filmer l'enfance, pierre de touche du cinéma » née du désir de mettre dans un écran le film de Victor Erice *L'Esprit de la ruche* ressorti en copie neuve, et *Ponette* de Jacques Doillon, retenu dans le cadre d'« école et cinéma » pour des enseignants volontaires. Au cœur de ce week-end, deux autres films, *L'Enfance nue* de Pialat et *L'Été de Kikujiro* de Kitano. Il y avait plus de cent stagiaires dont une cinquantaine d'élèves de l'option cinéma et d'enseignants « école et cinéma ». Un très intense moment de partage pour des publics d'horizons différents réunis par un fort sentiment d'appartenance à un lieu de vie cinématographique. En parallèle à ces week-ends cinéma, de nombreuses journées

de formation sont initiées et proposées à l'ensemble des enseignants du département participant à école et cinéma (dispositif fédéré depuis 1994) ainsi qu'aux élèves de l'enseignement de spécialité cinéma du lycée Merleau Ponty de Rochefort (partenariat depuis 1990). Dernière formation en date pour école et cinéma « La Croisière du Navigator » avec Carole Desbarats.

Comment ces stages se déroulent-ils ?

Quatre films sont projetés en salle, le samedi à 14h30 et 20h30 et le dimanche à 10h et 15h. Ces projections sont toujours publiques, à l'exception de celle du dimanche matin. Après chaque séance, les stagiaires se retrouvent dans une salle de travail équipée d'un écran et lecteur DVD. Les interventions sont toujours ponctuées d'extraits de films. La rencontre du samedi soir est ouverte à tous : public normal de la salle et stagiaires. Cela permet de répondre aussi au désir de

cinéma de nombre de spectateurs qui aiment ces moments d'échange : mystère d'une œuvre qui s'ouvre à nous dans une sorte d'évidence troublante...

Qu'est-ce qui détermine la programmation et le choix de la problématique de ces stages?

Ce travail s'effectue toujours en complicité avec l'intervenant. Par exemple sur le stage le plus récent,

Alain Bergala avait le désir de travailler sur Hong sang-so et Malick. Nous en sommes arrivés presque naturellement à cette belle idée de « La Jeune Fille au cinéma » Une manière aussi de revenir sur le splendide film de Oliveira *Singularités d'une jeune fille blonde* (déjà programmé) et de mettre en désirabilité, nous l'espérons, le prochain Hong sang-so *Les femmes de mes amis*. Eric Rohmer était bien évidemment un incontournable de cette thématique et nombre d'extraits furent présentés avec émotion durant ce stage, en attendant l'hommage que lui rendra le prochain Festival du film de La Rochelle.

Qu'est-ce que l'action culturelle pour vous?

La finalité des diverses activités proposées par une scène nationale – théâtre, musiques, danse, arts de la piste et bien sûr cinéma – reste fondamentalement la confrontation avec les œuvres artistiques, en travaillant dans l'espace de leur approche, de leur compréhension, de leur approfondissement... Favoriser les rencontres permet sans doute de s'impliquer dans les enjeux d'une culture de la sensibilité et d'une formation de la personne et du citoyen. Humble et inlassable mission d'une salle classée art et essai Recherche.

Entretien avec Edith Périn
réalisé par le GNCR



Le Pouvoir de la province de Kangwon de Hong Sang-so

film soutenu > sortie le 10 février 2010
LE TEMPS DES GRACES

de Dominique Marchais

France • 2009 • durée : 2h03 • 1.85 • CAPRICCI FILMS

Une enquête documentaire sur le monde agricole français aujourd'hui à travers de nombreux récits : agriculteurs, chercheurs, agronomes, écrivains... Un monde qui parvient à résister aux bouleversements qui le frappent - économiques, scientifiques, sociaux - et qui, bon gré mal gré, continue d'entretenir les liens entre générations. Un monde au centre d'interrogations majeures sur l'avenir.



“ Une ferme en Auvergne, avec chapelle ancestrale et panorama impeccable. A priori, tout est à sa place. L'éleveur sort ses vaches sous l'œil satisfait des citadins en vacance. Mais sur la rampe, la première vache glisse et tombe. Fin des réjouissances : tout le troupeau est au diapason, les vaches ne tiennent pas debout. Que se passe-t-il au juste? Réponse de l'éleveur : « Rien, tout va bien ! ». C'était en août 2004 et cette scène ne se laissait pas oublier. Pour impressionnante qu'elle fut, c'est moins la chute des vaches que la dénégation de l'éleveur qui m'a marqué, par ce qu'elle révélait de douleur rentrée, de gêne. Et mon sentiment fut que cette souffrance nous concernait, que nous n'étions pas extérieurs à cette scène, que nous faisons partie du problème. Et c'est pour mieux comprendre ce qui se jouait à ce moment là, dans cet espace-là, dans cette paradoxale intrication de beauté et de désastre, que j'ai eu le désir de parcourir tout le pays, de rencontrer tant de gens, agriculteurs, agronomes, écrivains et autres, pour faire un film qui questionnerait notre attachement à l'agriculture. La première construction du film c'était, produire, nourrir, échanger et on essayait de classer les pro-

blèmes à l'intérieur de cette division. Mais j'étais gêné par l'aspect systématique, ce n'était pas le film que je voulais faire : je voulais un film avec des petites unités qui se reflètent et qui, chacune, exprime l'ensemble du problème. Je ne voulais pas un film système mais un film perspectiviste.

C'est une démarche de compréhension : chercher à convoquer des savoirs, le plus de savoirs possibles, pour ne pas s'enfermer dans une nostalgie un peu aigre. Car après tout, et c'est ce que j'ai compris en faisant le film, la rationalité qui a présidé à ces grandes métamorphoses est fort contestable : on s'éloigne de l'idée d'optimum, qui est toujours un rapport complexe entre du social, de l'économique, de l'agronomique, au profit d'un principe de maximisation des rendements où l'on se garde bien d'évaluer les coûts des pertes occasionnées. Il me semble que si l'agriculture est à l'origine de bien des problèmes environnementaux et paysagers, elle est aussi, en puissance, la solution. La question que pose le film est celle-ci : quelle agriculture, pour quoi faire ? »

Dominique MARCHAIS

film soutenu > sortie le 10 février 2010
C'EST ICI QUE JE VIS de Marc Recha

Espagne • 2010 • durée : 1h32 • 35mm • 2.35 : 1 scope • AD VITAM

Arnau 17 ans vit avec sa sœur aux abords de Barcelone. Immergé dans la nature, il se voue à sa seule passion : les concours de chants d'oiseaux. Lorsque son oiseau préféré remporte celui de Catalogne, il commence à mettre de l'argent de côté afin d'engager un bon avocat et espère ainsi sortir sa mère de prison. Mais pendant l'été, son oncle Ramon l'initie aux plaisirs du jeu. Arnau y voit alors un moyen de gagner encore plus d'argent...



Un décor naturel que le temps a modifié progressivement. Le processus d'écriture du scénario a débuté en 2004. A ce moment-là, le quartier de Vallbona était en pleine transformation et les éléments du quartier ont été pris en considération dans l'état dans lequel ils se trouvaient à ce moment précis. Lorsque, quatre ans plus tard, le tournage du film démarre, le décor naturel a changé une fois de plus, à cause des travaux du TGV, de la construction de ponts et de bâtiments, et de la disparition des potagers si caractéristiques de la zone. Cette situation a contraint l'équipe à travailler des détails du scénario pour les adapter à la nouvelle réalité du paysage.

Vallbona est un quartier de Barcelone. Il se trouve dans une zone montagneuse, à la frontière entre Barcelone et Montcada i Reixac. La construction des autoroutes à la fin des années soixante a pratiquement isolé le quartier du reste de la ville. Ce no man's land traversé par le fleuve Besós — qui suit son chemin jusqu'à la mer — situé entre les régions du Barcelonès et du Vallés, a permis à l'équipe de travailler dans une zone de frontière souvent oubliée par les habitants de la grande capitale.

C'est un endroit dans lequel la vie défile et tout se transforme. Une espèce de laboratoire dans lequel cohabitent structures et bâti-

ments modernes avec des constructions datant des décennies passées, fruit de la croissance architecturale démesurée. Ce quartier accueille des personnes provenant de différentes ethnies et cultures.

La transformation

Bientôt les petites maisons seront remplacées par des HLM, les zones vertes par des autoroutes... Il s'agit d'un endroit dans lequel règne l'incertitude des gestions de l'espace : on ne sait pas encore si on construira une université ou bien un centre culturel, si l'endroit continuera à être un quartier ou finira par se transformer en zone résidentielle. Si l'on jette un coup d'œil aux alentours, en observant les gens et en parlant avec eux, on se rend compte que Vallbona fait penser à l'Hospitalet de Llobregat des années soixante dix : à l'époque, ce quartier était aussi en pleine transformation, tout était à faire et il y avait une solidarité entre les divers mouvements associatifs qu'aujourd'hui encore on peut ressentir dans ses rues. Tout ce processus de transformation, la possibilité d'aller d'un endroit à un autre, se retrouve dans l'histoire de ce film.

Vallbona sera le premier écoquartier de Barcelone. Par conséquent, il interférera avec le reste de la ville au travers d'une structure urbaine dense qui se trouvera intégrée, en même temps, dans la nature.

Soutiens

film soutenu > sortie le 17 février 2010

LA PIVELLINA de Tizza Covi et Rainer Frimmel

Italie / Autriche • 2009 • durée : 1h40 • 1.66 • Dolby SRD • ZOOTOPE FILMS • Quinzaine des réalisateurs 2009

Artistes de cirque, Patty et son mari Walter vivent dans un camping à la périphérie de Rome. Un soir d'hiver, Patty trouve dans un parc voisin une fillette de deux ans abandonnée par sa mère. Contre l'avis de Walter, elle décide de garder l'enfant chez elle. La petite Asia découvre une nouvelle vie au milieu des saltimbanques, des roulottes et des animaux.

L'histoire de La Pivellina est-elle basée sur une histoire vraie ?

J'ai écrit un scénario à partir des situations vécues par les personnages qui sont dans ce film et que nous connaissions déjà. Et il est vrai qu'en Italie de nombreux enfants de l'âge d'Asia, voire des nouveaux-nés, sont abandonnés. C'est un problème dont l'actualité reste brûlante.



Avec La Pivellina vous franchissez le pas de la fiction. Qu'est-ce qui vous a poussé à le faire, même si vous avez souhaité garder une approche documentaire de la fiction ?

L'approche documentaire est ce qui nous intéresse le plus en termes de réalisation. Ce que la réalité vous donne ne peut pas être reproduit. Mais avec nos films documentaires, nous étions arrivés à un point où le fait de ne pas pouvoir influencer sur ce qui se passe nous posait un problème. On a également senti qu'on pouvait franchir ce pas car dans *Babooska* nous avons travaillé avec des personnes admirablement naturelles pour qui la proximité de la caméra n'était pas un problème.

On a l'impression que le scénario ne contenait pas de dialogues bien définis. Comment ca s'est passé sur le tournage ? L'histoire avait un début et une fin très précis. Mais en effet les

film soutenu > sortie le 17 février 2010

TATARAK de Andrzej Wajda

Pologne • 1h25 • 2.35 • SRD • LES FILMS DU LOSANGE

Dans une chambre d'hôtel, Krystyna Janda, actrice, parle des derniers moments de la vie de son mari, le chef-opérateur Edward Kłosinski. Elle s'apprête à tourner le nouveau film d'Andrzej Wajda : Tatarak. Elle y joue le rôle de Marta, une femme d'âge mûr qui réapprend à aimer la vie aux côtés de Bogus, un jeune homme qui lui rappelle ses fils disparus. Ces deux histoires, celle de Krystyna et celle de Marta, se fondent autour d'une même douleur : la perte de l'être aimé.

« J'ai tout de suite vu l'image, le cadre où elle ferait son récit comme une toile d'Edward Hopper. Peut-être parce qu'à plusieurs reprises pendant mes cours pour les étudiants de mise en scène, je leur avais dit à quel point un tableau peut être une source d'inspiration fantastique pour un cinéaste ; et en particulier, les œuvres de Hopper. Dans l'un de ses tableaux, on voit une femme dans une chambre d'hôtel à New York, déjà déshabillée, près de ses valises. Elle est assise et lit probablement la Bible – comme on en trouve dans les hôtels américains – et elle attend son amoureux. Je me suis dit : une actrice qui termine une journée de tournage se rend à l'hôtel et ce à quoi elle pense c'est à sa propre vie à elle et non au film qu'elle est en train de tourner. Pendant le tournage de *Tatarak*, son mari n'était plus là, ce mari qu'elle aimait et à qui elle devait tant. J'ai alors pensé utiliser cette partie du tableau de Hopper comme décor de cette scène. Mon excellent chef-opérateur Pawel Edelman a choisi un angle pour la caméra où on voit toute la chambre. Je lui ai demandé « Qu'est-ce que tu penses faire d'autre ? », il m'a répondu « Rien, on la laisse là ». ca m'a émerveillé et ces séquences très longues où Krystyna raconte ont été tournées en un seul plan. Je ne lui ai pas permis d'improviser et lui ai demandé d'apprendre par cœur son propre texte ;

dialogues n'étaient pas écrits. Une heure avant de commencer à tourner, nous allions parler avec Patty, Tairo ou Walter, nous leur indiquions le type de scènes que nous avions prévues et ce qui devait se retrouver dans la conversation. Néanmoins, la manière dont ils formulaient leurs répliques et l'ordre dans lequel elles étaient dites dépendaient totalement d'eux.

Tourner avec des enfants n'est jamais chose facile. Comment avez-vous réussi à « diriger » une petite fille aussi jeune ?

Asia avait presque deux ans au moment du tournage. Toutefois, notre manière de tourner n'a rien à voir avec une équipe de tournage classique. Rainer est à la caméra et je suis à la prise de son. Nous n'effrayons donc pas les enfants. J'ai passé beaucoup de temps avec Asia, et elle s'est habituée à s'endormir dans mes bras, puis avec Patty dans la caravane. Quand nous prenions la caméra et le matériel son, cela ne provoquait pas de grands changements dans son univers.

Entretien avec Tizza CORVI et Rainer FRIMMEL



« dans lequel elle avait décrit, jour après jour, heure après heure, comment il avait disparu de sa vie... J'ai réécrit certaines choses, on en a omis d'autres mais je lui ai laissé la liberté dans la manière d'exprimer son monologue. Parfois, elle est loin, près de la fenêtre ; parfois elle s'assied sur le lit ; parfois elle sort du champ et la chambre est alors vide. J'ai fait pas mal de choses depuis plus de cinquante ans dans le cinéma mais je n'avais jamais vu cela. C'est merveilleux de pouvoir travailler dans une cinématographie avec ce degré de liberté, tout en sachant que je ne suis pas le seul. Avec l'appui de Krystyna, j'ai pu abandonner une partie de mon scénario et réaliser un film différent de celui que j'avais conçu. De l'œuvre de l'écrivain Mairai, j'ai gardé certains éléments dont l'histoire des rayons X. Iwaszkiewicz, lui, dit à la fin de sa nouvelle, que l'histoire lui a été racontée par cette femme sur son lit de mort des années plus tard. Je me suis dit alors que dès le départ, on apprendrait qu'elle est malade et cela rendrait l'histoire plus dramatique. Ce jeune homme, ce sera son dernier amour, sa dernière rencontre, la dernière touche de jeunesse. Par ailleurs, elle n'a pas tout à fait conscience elle-même qu'elle est atteinte d'une maladie mortelle. »

Andrzej WAJDA dans un entretien de M. CIMENT et H. NIOGRET

Programme GNCR > sortie le 25 février 2010

ROME de Thomas Salvador

France • 2009 • durée : 12mn • miniDV

Court-métrage ayant reçu le prix GNCR au Festival Côté Court de Pantin 2009

Dans ce palais où je séjourne au cœur de Rome, j'observe le dehors, le dedans, et j'attends.

SORTIE SANS DISTRIBUTEUR • PROGRAMME INITIÉ PAR LE GNCR (à contacter pour tout renseignement)

Le Plein pays n'est pas plein, il est creux, rongé de galeries, de trouées. Sous la surface, il y a à voir, à dire même. À qui la faute ? Un individu solitaire, résidant de quelque forêt française, s'y emploie. Sisyphe à l'envers depuis trente ans, il creuse le sol, s'engouffre au fond, orne les parois de ses grottes privées de gravures naïves, mythes personnels, bestiaires sommaires. Mais là n'est pas l'essentiel.

Antoine Boutet ne s'attache pas au énième facteur Cheval, même si l'on voit le malheureux traîner ses masses de pierre, ni au pittoresque touchant d'un représentant de plus de l'art brut, même si l'expert commente par le menu sa production à la lumière d'une torche. Ce serait davantage l'Enfant Sauvage devenu vieux. Et ce qu'il creuse, à la force de ses jambes, de ses bras, c'est lui, son antre, son intérieur, autrement dit sa voix, sa résonance, son écho – son plain-chant.

Toute la singularité du film tient exactement là : faire coïncider un jeu vocal, qui tire Brel du côté d'Artaud, avec un horizon tellu-

LE PLEIN PAYS d'Antoine Boutet

France • 2009 • durée : 58mn • vidéo

Documentaire ayant reçu le prix GNCR au FID Marseille 2009

Un homme vit reclus depuis trente ans dans une forêt en France. Il creuse en solitaire de profondes galeries souterraines qu'il orne de gravures archaïques. Elles doivent résister à la catastrophe planétaire annoncée et éclairer les futurs habitants...



rique. Le son ici est premier, miraculeux, et c'est de lui que s'étonne notre bavard Yeti. Passionné de radio, il écoute pour enregistrer sur un magnétophone précaire, répéter ensuite, réenregistrer. Sa passion ? Mener sa propre fouille archéologique, à la remontée de son passé, à la recherche de son pays.

Jean-Pierre REHM

Recommandations

film recommandé > sortie le 24 février 2010

LA NOUVELLE ÈRE GLACIAIRE de

Darielle Tillon

France • 2009 • durée : 1h41 • 1.77 • Dolby SR • BLUE MONDAY

David et Eric, deux frères d'une vingtaine d'années tiennent "le ranch", snack bar d'un camping perdu dans les dunes d'une immense plage normande. C'est la fin de la saison, les touristes se font rares. Gagné par l'inertie ambiante, David tente doucement d'envisager la saison creuse et les mois à venir. Eric, le frère aîné, semble pour sa part tourmenté. Il est déjà un peu ailleurs. Un jour, il disparaît pour de bon.

Le film est en deux parties, d'abord la France ensuite la Bulgarie. L'idée d'un film en deux temps distincts et fortement marqués me permettait de mettre l'accent sur le changement, vécu comme une sorte de cataclysme par chacun des deux frères. Dans la deuxième partie du film, je souhaitais confronter David à un environnement inconnu, dans lequel il trouverait difficilement des repères auxquels se raccrocher. Pour qu'il ait l'air à ce point perdu, nous avons immédiatement pensé à un pays étranger. A travers ses multiples difficultés (notamment à se faire comprendre), je souhaitais évoquer la question du statut de « l'étranger » au sein d'une communauté. Bien que cela ne soit pas le sujet du film. **Vous combinez deux thèmes antagonistes. D'un côté, la mondialisation, les trafics internationaux, de l'autre, l'attachement à un territoire.**

Plus que la mondialisation, c'est l'idée d'un ailleurs qui était importante et du fantasme que l'on peut en avoir. Je souhaitais parler de la difficulté que peuvent éprouver certaines personnes à quitter l'endroit où elles se sont construites. Au moment de l'écriture, je pensais que cela avait une fonction presque symbolique : partir d'un lieu pouvait être équivalent au fait de quitter sa famille par exemple. Pourtant, depuis que je vis à Rennes, j'observe les gens autour de moi



et je me pose beaucoup de questions sur ce qui est le plus naturel : est-ce la tentation de partir, d'accomplir une sorte de voyage initiatique ? Ou bien celle de rester dans une sorte de communautarisme, alors qu'il est aujourd'hui si facile de passer les frontières ? J'avais écrit un dialogue où les deux frères parlaient d'une nouvelle ère glaciaire qui viendrait certainement après le réchauffement de la planète. Je ne l'ai pas gardé mais le titre est resté car il évoque un déplacement temporel vers quelque chose de totalement inconnu.

Peut-on dire que c'est un film sur le secret ?

Je voulais plutôt faire un film sur le non-dit, sur la difficulté à communiquer simplement et sans détours. Pour moi, cela ne consistait pas seulement à montrer David et Eric empêtrés dans leurs difficultés à se parler, se comprendre et même se connaître. Il fallait aussi créer du mystère. Je voulais que le spectateur éprouve la même sensation de manque que l'on peut éprouver face à des personnes qui parlent peu ou utilisent des discours détournés pour s'exprimer. C'est quelque chose qui m'est familier, qui à la fois m'exaspère et me touche beaucoup. Cela crée une sorte de frustration avec laquelle le spectateur doit « travailler ».

Entretien réalisé avec Darielle TILLON par Elisabeth LEQUERET

Recommandations

film recommandé > sortie le 10 mars 2010

ACHILLE ET LA TORTUE de Takeshi Kitano

Japon • 2008 • durée : 1h59 • 35mm • 1.85 : 1 • Dolby SRD • OCEAN FILMS • Festival de Venise 2008

Achille et la tortue relate la vie d'un peintre raté, Machisu, que l'on voit aux trois âges de sa vie (enfant, jeune homme, puis à 50 ans). Trois âges durant lesquels il passe son temps à peindre, et à chercher sans relâche une voie originale qui lui permettrait d'être un artiste reconnu. Comme Machisu à l'âge mûr est joué par Kitano lui-même, le spectateur peut s'attendre (et il n'est pas déçu!) à ce que les différentes voies artistiques que Machisu expérimente deviennent de plus en plus fantaisistes, voire franchement ubuesques.

Après *Takeshi's* en 2006 et *Glory to the Filmmaker* en 2008, Kitano clôt sa trilogie introspective sur les affres de la création avec *Achille et la tortue*. Ce dernier débute par une séquence d'animation qui nous démontre que même si Achille met 10 secondes pour courir 100 mètres, il ne rattrapera jamais une tortue 100 fois plus lente que lui, si elle a 9 secondes d'avance. Ainsi, Machisu court après sa tortue, la réussite artistique, pendant tout le film.

La course commence dès le début du film. Avec un ton très réaliste et une forme clas-

sique, cette première partie montre la souffrance et la solitude de Machisu enfant, jeune orphelin qui ne pense qu'à dessiner. Puis, au fur et à mesure que Machisu vieillit, le ton devient moins classique ; comme si le film suivait le peintre de si près, qu'il était contaminé par sa folie. Ainsi l'œuvre du peintre Kitano (peintre, il joue Machisu et a lui-même réalisé les tableaux du personnage) et l'œuvre du cinéaste Kitano sont étroitement liées et s'entremêlent. Durant le film, Machisu essaie systématiquement tous les styles de peinture possibles pour atteindre le style qui ferait de lui un artiste reconnu. Il égrène ainsi imitation de l'impressionnisme, body art, installations, tags... Devenant monomane et



égoïste, il détruit sa vie et celle de son entourage parce qu'il veut vivre de son Art. L'obstination de Machisu en devient fascinante ; mais paradoxalement, ce sacrifice de la vie pour l'Art est toujours montré comme une absurdité : ainsi un artiste meurt de façon ridicule et tragique lorsqu'il peint un mur en fonçant dessus avec sa voiture. De même, lorsque Machisu veut retrouver l'inspiration en testant ses limites physiques, il met sa tête sous l'eau dans la baignoire. Cependant, sous son aspect décalé, ce film constitue une réflexion approfondie sur l'art : qu'est-ce

qu'une œuvre? qu'est-ce qu'un artiste? Comment déterminer ce qui est Art et ce qui ne l'est pas? Dans le film, une réponse cynique est esquissée : celui qui décide "qui est artiste" est un directeur de galerie borné à l'air idiot qui refuse systématiquement toutes les œuvres de Machisu et lui donne des pistes de travail contradictoires ; tandis qu'un autre directeur de galerie avait volé les toiles de Machisu enfant pour les revendre en faisant croire qu'il s'agissait de toiles de maîtres... Ce mélange de fatalisme et d'humour, d'absurdité et de fascination construit une belle réflexion sur l'Art, l'inspiration et la position de l'artiste.

Elodie FIABANE, GNCR

film recommandé > sortie le 10 mars 2010

EASTERN PLAYS de Kamen Kalev

Bulgarie • 2009 • durée : 1h29 • 35mm • EPICENTRE FILMS

Itso a pris ses distances avec ses parents jusqu'au jour où il secourt une famille turque, agressée par un groupe de néonazis. Parmi eux, se trouve son jeune frère Georgi, qui participe depuis peu à des ratonnades. En se rapprochant de Georgi et de la jolie Turque qu'il a sauvée, le tourmenté Itso entreprend un cheminement intérieur qui pourrait l'entraîner vers la voie du salut.

Quel est votre parcours de cinéaste ?

J'ai réussi le concours d'entrée du département images à l'Ecole nationale du théâtre et du cinéma, et c'est ainsi que j'ai rencontré le cinéma. Je regardais bien des films avant mais pendant la période communiste, nous n'avions accès qu'à des comédies idiotes. A cette époque, la Bulgarie traversait une crise sans précédent. Dans les magasins, on trouvait juste de l'huile d'olive. En gros, on ne parlait que de cinéma à défaut d'en faire, par manque d'argent. J'ai commencé à chercher une école en dehors du pays et via l'institut français de Sofia, je suis entré à la FEMIS. Dès la première année, j'ai réalisé mes propres court-métrages. Ensuite, je suis retourné en Bulgarie où j'ai réalisé des publicités pour la télévision. J'en faisais une par semaine et ça m'a énormément rapporté car il n'y avait pas beaucoup de réalisateurs sur le marché à cette époque-là. Pendant deux ans, j'ai enchaîné les tournages avec de grosses équipes. On filait en 35mm et cette expérience a été très formatrice. J'ai ensuite co-réalisé deux court-métrages, sélectionnés en 2005 puis en 2007 à la Semaine de la critique. Comme j'en avais assez d'attendre des subventions, j'ai tourné mon premier long métrage, *Eastern Plays*, dans une logique de film « guérilla ».

Comment avez-vous travaillé cette mise en scène expressive ?

Nous voulions avoir à l'image les points de vue des trois personnages



principaux. Celui de la Turque, Isil, est par exemple très différent sur Sofia. Georgi et Christo évoluent dans des milieux opposés. Je voulais mesurer les effets de l'environnement sur eux et établir un parallèle entre les deux frères comme s'ils étaient un même personnage, à des stades différents. Georgi, le cadet, incarne le début de l'aliénation. On ne va pas très loin dans la description des parents, ni dans celle du groupuscule néo-nazi : il s'agit juste d'un environnement. Il suffisait de montrer que les parents sont morts spirituellement pour comprendre pourquoi Georgi suit les néo-nazis ; même s'il n'adhère pas totalement à cet endoctrinement. Pour moi, il représente Christo jeune.

Vous accordez une place importante à la musique live dans *Eastern Plays*. Qu'insuffle-t-elle à votre film ?

Elle correspond au milieu violent dans lequel évolue le jeune frère. J'ai filmé des groupes underground, inconnus en Bulgarie, que je suis allé dénicher dans des rades. La chanteuse à l'accordéon que l'on voit à l'écran joue dans le groupe Nassecomix. Je souhaitais, dès l'écriture du scénario, que ce groupe prenne part au film. Il avait ce titre *Inject Me With Love* qui collait parfaitement au film. Il y avait aussi un groupe turc génial, BaBa ZuLa. C'est du rock psychédélique mélangé à de la musique traditionnelle qu'on entend à la fin de mon film.

Propos de Kamen KALEV recueillis à Paris par Sandrine MARQUES

film recommandé > sortie le 31 mars 2010

LES MURMURES DU VENT de Shahram Alidi

Irak • 2009 • durée : 1h17 • Scope • LES ACACIAS

Mam Baldar, l'oncle aux ailes, exerce depuis bien longtemps le métier de postier dans différents villages de montagne au Kurdistan Irakien. Mais il n'est pas un postier comme les autres puisqu'il transmet des sons et des paroles enregistrés sur des cassettes.

« A propos des personnages et de leurs histoires, j'ai deux souvenirs. L'un à propos de Monsieur 33, l'homme de la radio. Pendant les jours de tournage des radios pendues, il a passé son temps attaché à l'arbre. Je lui demandais: « Ca ne t'a pas embêté d'être attaché à un arbre si longtemps pour le rôle? » Ses yeux étaient humides lorsqu'il m'a répondu: « Bien sûr que non. Mon père a été torturé et pendu exactement comme ça. » Nous étions choqués. L'autre souvenir concerne une femme âgée qui devait raconter la quête du Saint Sanctuaire. Elle était analphabète et n'avait rien lu, ne connaissait rien au texte qui racontait la capture et l'emprisonnement de son fils par le gouvernement. Lorsque nous avons commencé à lui expliquer le contexte, elle a dit: « Ne dites plus rien. J'ai tous les détails dans ma tête et dans mon coeur. » Nous lui avons demandé pourquoi et elle a dit: « C'est exactement l'histoire de la vie de mon fils. » Mon équipe et moi pensions qu'une force extraordinaire guidait notre projet. Il y a un mélange de fiction et de réalité. La carrière du messager est imaginaire, je l'ai entièrement inventé. L'interprète de ce



dernier et celle de sa femme sont les seuls acteurs professionnels. M. Omar Chawshin a 40 ans d'expérience en tant qu'acteur professionnel au théâtre de Bagdad. Mme Maryam Bubani est aussi une actrice professionnelle du cinéma Iranien. Elle a pris de gros risques en acceptant ma proposition de jouer sans foulard. Je l'en remercie. Les autres acteurs et actrices sont réellement les habitants des villages. Les thèmes et symboles du film sont liés à la nature et il y a une unité dans tout le scénario.

Par exemple, la plume, le nom de l'oncle « Ailé », la statue du cheval sur le devant de la voiture... Et puis, il y a l'arbre aux radios, à l'âge de la globalisation, dans tout un village, un dialogue entre les civilisations, le fruit de l'arbre, la connexion et la conversation vont être impossibles. Les nouvelles et l'information seront coupées. Le thème principal et le sujet du film est le Verbe, le pont principal pour lier l'être humain et l'écriture. Ce sont les mêmes éléments: son, murmure du vent, paroles de chansons et radio. Le principal message, qui n'a besoin de traduction dans aucune langue, est évoqué par les pleurs d'un bébé. Les peines et les joies sont les mêmes partout et de tous temps.»

Shahram ALIDI

Temps forts

HORS PISTES - UN AUTRE MOUVEMENT DES IMAGES - DU 19 AU 28 FEVRIER 2010

Pour sa 5^e édition, Hors Pistes a mijoté une recette visuelle qui alléchante pour le public, amateur de culture et de nouveauté. Dans le cadre du festival, l'Agence du court métrage propose une rencontre exceptionnelle le dimanche 28 février (petite salle, 17h) :

« **Cinéma et art contemporain** » en présence de JEAN-CHARLES HUE, artiste, BARBARA LE MAÎTRE, maître de conférence, et DIDIER KINER, directeur de l'ACRIF.

Du cinéma à la galerie, l'expérience de fabrication et de divulgation des films s'est considérablement enrichie. Les cinéastes investissent le champ de l'art contemporain, intégrant à leur art performances, installations et autres dispositifs. Les plasticiens s'intéressent aux possibilités offertes par le cinéma. De nouvelles perspectives s'offrent alors aux producteurs, diffuseurs et spectateurs. Zone de libre-échange, cette rencontre aborde les enjeux esthétiques, symboliques, politiques et économiques qui sous-tendent ce cinéma à partir de l'expérience de Jean-Charles Hue.

Renseignements : www.centrepompidou.fr

FESTIVAL DE CINEMA RUSSE DU 7 AU 14 MARS 2010 AU CINEMA « LES CARMES » À ORLEANS

Dans le cadre national de l'Année de la Russie en France, l'association Citizens Carmes présente le Festival de cinéma russe avec au programme des projections des films de fiction (dont deux films recommandés par le GNCR : *Tsar* de Pavel Lounguine, et *Salle N°6* de Karen Chakhnazarov), des films de patrimoine (*Le voyage cosmique* de Vassili Jouravlev), des

documentaires, des films d'animation, mais aussi des ciné-concerts, un buffet russe, des débats & tables rondes avec les réalisateurs, des spécialistes du cinéma russe contemporain, des lectures, une exposition...

Renseignements : www.cinemalescarmes.com • 02 38 62 94 79

REFLETS DU CINEMA DU 9 AU 23 MARS 2010 EN MAYENNE ORGANISE PAR ATMOSPHERES 53

Chaque année depuis 1997, Atmosphères 53 organise un festival départemental, Les Reflets du Cinéma, qui implique l'ensemble des salles du département de la Mayenne - ce qui en fait un festival unique en France, et réunit régulièrement plus de 25 000 spectateurs. La 14^{ème} édition du festival des Reflets du cinéma est consacrée au cinéma français et se tient du 9 au 23 mars 2010 en Mayenne. Il s'agit cette fois d'un parcours atypique dans le cinéma français des années 60 à nos jours au travers d'une cinquantaine de films d'auteurs qui ont durablement marqué et qui semblent incontournables. Pour autant cette édition n'est pas une édition rétrospective et la grande majorité des films de la programmation sont récents voire inédits. Il s'agit aussi de faire dialoguer les films entre eux et d'essayer de mieux connaître une cinématographie qui nous semble familière mais qu'il nous faut sans doute redécouvrir. Cette édition est aussi l'occasion de nombreuses rencontres avec des auteurs et des professionnels du cinéma : Olivier Assayas, Claire Denis, Alain Cavalier, Rabah Ameur-Zaïmeche...

Renseignements : Atmosphères 53 • contact@atmospheres53.org • www.atmospheres53.org • 02 43 04 20 46

10^{ÈME} FESTIVAL TERRA DI CINEMA - DU 19 MARS AU 6 AVRIL 2010 AU CINÉMA JACQUES TATI À TREMBLAY EN FRANCE ET AU NOUVEAU LATINA À PARIS

La 10^{ème} édition du festival Terra di Cinema organisée à Tremblay en France et à Paris par le cinéma Jacques Tati, Parfums d'Italie et le Nouveau Latina, est traversée par différentes formes d'engagements politiques et artistiques qui la distinguent clairement des autres manifestations italiennes françaises, notamment grâce à une programmation audacieuse axée sur le documentaire de création (Prix Fémis), la fiction (Prix du public) et le court-métrage (prix DVD - Bref le magazine du court-métrage).

Terra di Cinema proposera également un hommage à Ermanno Olmi, avec ses premiers documentaires — inédits en France — quelques fictions, et ses deux derniers films documentaires *Terra Madre* et *Rupi del Vino* qui permettront d'aborder cinéma et Slow Food.

Parmi les nombreux invités, signalons la venue de Pippo Delbono pour *La Paura* qu'il présentera et discutera aux côtés de Gérard Noiriel, celle de Sergio Toffetti des Archives nationales du film d'Entreprise de Turin et enfin, celle de Pietro Marcello, réalisateur de *La Bocca del Lupo*.

Cette année sera également marquée par le cinéma d'animation avec les films sur l'Opéra d'Emmanuele Luzzati dont *La Flûte enchantée*, présenté pour la première fois en 35mm et un choix de films publicitaires cinématographiques d'animation des années 50/ 60, issus des Studios milanais des Frères Pagot, créateur du très célèbre petit poussin noir *Camilero*.

Le festival Terra di Cinema est également programmé au cinéma Le Nouveau Latina à Paris du 26 mars au 6 avril avec en ouverture le dernier film de Francesca Comencini, *Lo Spazio bianco*.

Renseignements : terradicinema@tremblayenfrance.fr • www.festival-terradicinema.fr

21^{ÈME} FESTIVAL "THÉÂTRES AU CINÉMA" AU MAGIC CINÉMA DE BOBIGNY - DU 31 MARS AU 11 AVRIL 2010

Le 21^e Festival Théâtres au cinéma a lieu du 31 mars au 11 avril 2010 à Bobigny en présence de nombreux invités et une rétrospective de l'œuvre de Youssef Chahine. Grande figure des cinématographies arabes, Youssef Chahine a subi le sort de nombre de grands auteurs des cinémas du Sud : la reconnaissance internationale et la marginalisation dans son pays. Mais par l'énergie de sa veine populaire, son impertinence et son refus de l'intégrisme, il a su incarner la voix d'un cosmopolitisme engagé, agissant comme la conscience de ces cinématographies.



Alexandrie... New York de Youssef Chahine

À l'occasion de cette intégrale, THÉÂTRES AU CINÉMA publiera, comme à chaque édition, un catalogue de festival, véritable ouvrage devenu depuis une référence, entièrement consacré au cinéaste et intitulé *Youssef Chahine, la rage au cœur*.

« Le chaos, finalement, après une longue carrière, n'est-ce pas tout ce que je puis dire ? J'ai fait des films historiques, des farces, des longs-métrages avec de la musique et des

danses. » Youssef Chahine

Le festival consacre également une rétrospective à l'œuvre de l'écrivain Naguib Mahfouz au cinéma. Premier et seul auteur arabe à ce jour à avoir reçu le Prix Nobel de Littérature (en 1988), Naguib Mahfouz reste aujourd'hui l'écrivain du XX^e siècle qui aura sans doute le plus enrichi et modernisé la littérature égyptienne et arabe. Auteur traduit et prisé du cinéma, ses grands romans réalistes ont été adaptés à l'écran l'un après l'autre, mais il fut aussi un scénariste réputé.

Le festival rendra également hommage à Albert Camus pour le 50^e anniversaire, en présentant des films au service de son œuvre, marqués particulièrement par son refus des idéologies dictatoriales et tyranniques. A travers le cinéma, vous pourrez voir des documentaires, des adaptations de ses textes.

Renseignements : <http://www.magic-cinema.fr/>

LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES ADHÉRENTES AU GNCR

ACAP (Association pour le Cinéma et l'Audiovisuel en Picardie)

Coordination : Martine Davion. Tel : 03 22 72 68 30.

Fax : 03 22 72 68 26. martinedavion@acap.cinema.com

ACC (Association des Cinémas du Centre)

Tel : 02 47 64 58 22. Fax : 02 47 64 60 71.

acc.permanence@wanadoo.fr

ACOR (Association des Cinémas de l'Ouest pour la Recherche).

Coordination : Catherine Bailhache, Soizig Le Dévéhat.

Tel : 02 41 57 11 08. Fax : 02 41 68 25 16 (Catherine)

Tel/Fax : 02 51 81 59 33 (Soizig). contact@lacor.info

ACRIF (Association des Cinémas de Recherche d'Île de France).

Coordination : Quentin Mével.

Tel : 01 48 78 14 18. Fax : 01 48 78 25 35. contact@acrif.org

ACRIRA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine). Coordination : Catherine Cassaro.

Tel : 04 76 21 05 19. Fax : 04 76 21 06 54. contact@acrira.org

ATMOSPHERES 53

Coordination : Willy Durand. Tel : 02 43 04 20 46.

Fax : 02 43 04 96 48. contact@atmospheres53.org

CINEFOL 31

Coordination : Guy-Claude Marie.

Tel : 05 62 27 91 10. Fax : 05 62 27 91 14. gcmarie@laligue.org

CINEMAS DU SUD

Coordination : Vincent Thabourey.

Tel : 04 91 62 47 61. Fax : 04 91 95 99 01. vincent@cinemasdusud.com

CINEPHARE

Coordination : Olivier Bitoun.

Tel : 02 98 47 51 68. reseau.cinephare@orange.fr

DE LA SUITE DANS LES IMAGES

Coordination : David Broutin.

Tel : 03 20 93 04 84. contact@delasuitedanslesimages.org

MACAO (Association des cinémas de la Manche, du Calvados et de l'Orne).

Coordination : Evelyne Wicky.

Tel : 02 31 06 23 39. Fax : 02 31 06 23 20. macao@maisondelimage-bn.org